

Communiqué de presse

From cells to therapeutics **Vivalis**

**MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT E RELATIF
AU PROJET DE FUSION ENTRE EGAUX ENTRE VIVALIS ET INTERCELL**

Nantes, Lyon (France) – 24 janvier 2013 – VIVALIS (NYSE Euronext), société biopharmaceutique, annonce aujourd’hui que l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) a enregistré le 23 janvier 2013 sous le numéro E.13-003 le document E relatif au projet de fusion entre égaux entre VIVALIS et INTERCELL.

Le document est disponible sans frais et sur simple demande au siège social de VIVALIS, sur son site Internet www.vivalis.com, rubrique Information Financière, ainsi que sur le site Internet de l’Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

A propos de VIVALIS (www.vivalis.com)

VIVALIS (NYSE- Euronext: VLS) est une société biopharmaceutique qui fournit à l’industrie pharmaceutique des solutions cellulaires innovantes pour la production de vaccins viraux et de protéines recombinantes, et qui développe des médicaments pour le traitement et la prévention de pathologies sans réponse médicale. Le savoir-faire et la propriété intellectuelle de Vivalis sont principalement exploités dans 2 domaines :

1. Lignée cellulaire EB66[®]

VIVALIS propose des licences de recherche et des licences commerciales de sa lignée cellulaire EB66[®], dérivée de cellules souches embryonnaires de canard, à des sociétés de biotechnologies et à l’industrie pharmaceutique pour la production de vaccins thérapeutiques et prophylactiques viraux, virosomes, VLPs et protéines recombinantes, notamment d’anticorps monoclonaux ayant une activité cytotoxique accrue. Des essais cliniques sur des vaccins produits sur la lignée cellulaire EB66[®] sont en cours aux USA et au Japon, et en 2012 un vaccin vétérinaire produit sur la lignée cellulaire EB66[®] a reçu une autorisation de mise sur le marché au Japon. Au travers de ces programmes, la société reçoit des paiements initiaux, des paiements à certaines étapes cliniques à certaines étapes cliniques et des royalties sur les ventes de ses clients.

2. Plateforme VIVALIScreenTM de découverte d’anticorps humains

VIVALIS propose à ses clients des solutions sur mesure pour la découverte, le développement et la production d’anticorps monoclonaux 100% humains. Au travers de ces programmes, la société reçoit des paiements associés aux activités de découverte ainsi que des paiements initiaux, des paiements d’étapes et des royalties sur les ventes des anticorps licenciés et développés commercialement par ses clients.

Basée à Nantes & Lyon (France) et à Toyama (Japon), VIVALIS a été créée en 1999 par le Groupe Grimaud (environ 1 700 personnes), l’un des leaders mondiaux de la sélection génétique animale. VIVALIS a établi plus de 30 partenariats et licences avec les leaders mondiaux du secteur, notamment Sanofi Pasteur, GlaxoSmithKline, Transgene, Pfizer Animal Health, Kaketsuken, Kitasato Daiichi Sankyo Vaccine, Merial, Merck Animal Health, SAFC Biosciences. VIVALIS est membre des pôles de compétitivité ATLANPOLE BIOTHERAPIES et LYON BIOPOLE en France et membre de HOKURIKU INNOVATION CLUSTER FOR HEALTH SCIENCE à Toyama au Japon.

VIVALIS
Compartiment B d’Euronext Paris de NYSE Euronext
Reuters : VLS.PA – Bloomberg : VLS FP
Membre des indices SBF 250, Small Cap 90 et Next Biotech de NYSE Euronext



Contacts

VIVALIS

Franck Grimaud, CEO

NewCap

Communication financière

NE PAS DIFFUSER EN AUSTRALIE, AU CANADA, JAPON ET AUX ETATS-UNIS

Email: investors@vivalis.com

Axelle Vuillermet / Pierre Laurent

Tél.: +33 (0) 1 44 71 94 93

Email : vivalis@newcap.fr

Ce Communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de Souscription, des actions Vivalis dans un quelconque pays. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales ou réglementaires en vigueur. Par conséquent, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels ce communiqué de presse est diffusé, distribué ou publié doivent s'informer de ces éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En particulier, ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis d'Amérique. Les valeurs mobilières mentionnées dans le présent communiqué n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »), et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis d'Amérique, en l'absence d'un tel enregistrement ou d'une dispense d'enregistrement prévue par le Securities Act. La Société n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre en totalité ou en partie aux États-Unis d'Amérique ni de faire appel public à l'épargne aux États-Unis d'Amérique.